

Compte rendu Conseil municipal du 28 août 2014

1 – Délégation au CNAS

Monsieur le maire informe que le conseil municipal doit procéder à l'élection d'un nouveau représentant au CNAS pour le collège des élus, en remplacement de Jean-Luc MILLION, décédé. Maxime TEYSSONNEYRE est candidat.

2 – Constitution commission des impôts

Le conseil doit procéder à la désignation d'un nouveau membre titulaire à la commission communale des impôts directs. Paula COURIOL, commissaire suppléante, devient titulaire. Trois candidatures pour poste de suppléant seront adressées à la Direction Générale des Finances Publiques : Daniel JOUBERT, Gérard SOULIOL et Marc PARRIN.

3 – Subvention association Musique d'été en Velay

L'association musique d'été en Velay avait obtenu une subvention de 200 € en 2013 qui ne lui avait pas été versée car elle ne disposait pas de N° SIRET. Elle sollicite également le même montant pour 2014.

4 - Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 26 h 50

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à 26h50 hebdomadaire dont les missions sont l'accueil des élèves et l'assistance au personnel enseignant pour la réception et l'animation des enfants au sein de l'école et ce en raison d'un accroissement de la charge de travail lié à la réforme des rythmes scolaires, et en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.

5 – Modification temps de travail

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'augmenter les heures hebdomadaires d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe, dont les missions sont l'accueil des élèves et l'assistance au personnel enseignant pour la réception et l'animation des enfants au sein de l'école, en raison d'un accroissement de la charge de travail lié à la réforme des rythmes scolaires. Son temps de travail, actuellement de 24 h 50 hebdomadaire, passerait à 26 h 50 hebdomadaire.

6 - Décision modificative n° 1 - Budget général - Exercice 2014

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de faire l'acquisition d'un déshumidificateur (investissement de l'ordre de 1100 € HT) pour la salle d'exposition de l'espace Saint- Michel. En effet, le niveau d'hygrométrie dans ce lieu est importante et a causé des dégradations sur des œuvres exposées.

7 – Modification Indemnité d'Administration et technicité

Il est proposé de modifier le régime indemnitaire au profit des agents titulaires et stagiaires Ces mesures prendront effet au 1^{er} septembre 2014.

8 – Location annuelle de la salle polyvalente

La salle polyvalente d'Aiguilhe est louée à l'année à des associations extérieures pour des cours de danse et de gymnastique. Il est décidé de revoir le tarif horaire et de proposer celui-ci à **10.00 euros** à compter du 1^{er} septembre 2014.

9 – Groupement de commande - gaz

Pour se mettre en conformité avec le droit européen dans le domaine de la libération des marchés de l'énergie, l'Etat Français est amené à faire disparaître progressivement le TRV (Tarif Réglementé de Vente) du prix du gaz et de l'électricité selon un échancier.

A la disparition de ce tarif, nos approvisionnements en GAZ relèvent des règles des marchés publics (de gré à gré jusqu'à 14999 € HT et procédure adaptée au-delà). *centrale d'achat est soumise, pour la totalité de ses achats, aux dispositions du présent code ou de l'ordonnance du 6 juin 2005 susmentionnée* ».

La communauté d'agglomération, s'étant penchée sur cette question, invite les communes concernées à s'inscrire à une deuxième vague du groupement d'achat UGAP qui est en cours d'élaboration.

L'adhésion à ce groupement nous met en conformité avec les règles et devrait du fait de son poids nous permettre de réaliser des économies sur le prix de l'énergie.

10 – Groupement de commande – diagnostic qualité de l'air

La communauté d'agglomération propose d'adhérer à un futur groupement d'achat de prestation de diagnostic de la qualité de l'air dans les locaux ERP. Ce diagnostic évalue les moyens d'aération, mesures du CO₂, benzènes et formaldéhydes.

11 – Approbation rapport qualité de l'eau

Monsieur le Maire présente le rapport établi par le SAE sur la qualité de l'eau et le service assainissement. Le conseil municipal approuve ledit rapport.

Prochain conseil : le 25 septembre 2014